

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

En date du 06 novembre 2023

Le conseil municipal de la commune de LES MAYONS s'est réuni le lundi 06 novembre 2023, à 18 heures 00 sous la présidence de Monsieur Michel MONDANI, Maire.

ETAIENT PRESENTS

- M. MONDANI Michel, Maire
- M. GARNIER Georges et Serge WICQUART, adjoints
- Mmes LONJON Valérie et ISNARD Catherine, adjointes
- Mmes MILESI Nicole, BIENVENU Audrey et DUFOUR Marie-France, conseillères
- Mrs MONDANI Enzo, BERENGUIER Alain et GYNOUVES Denis, conseillers

ABSENTS

- Mmes GARCIA Chantal et ELIOT Françoise, conseillères
- M. FENOGLIO Jérôme, conseiller

ABSENT(es) AYANT VOTE PAR PROCURATION :

- Mme ELIOT Françoise ayant donné pouvoir à M. MONDANI Michel
- Mme GARCIA Chantal ayant donné pouvoir à M. BERENGUIER Alain

Nombre de membres en exercice	14
Nombre de présents	11
Nombre de pouvoirs	2
Votants	13

Le quorum étant atteint, Monsieur MONDANI Michel déclare la séance ouverte à 18h05.

Secrétaire de séance : Mme BIENVENU Audrey

Approbation du procès-verbal du 25 septembre 2023

Le Procès-Verbal de la séance du 25 septembre 2023 est approuvé à l'unanimité.

ORDRE DU JOUR : (Date de convocation : 30.10.2023)

Finances locales

1. Décision modificative du budget eau et assainissement

Domaines de compétences des communes

2. Adhésion des communes de Gassin, Saint-Tropez et Seillans au TE83-SYMIELEC

Affaires diverses

LE CONSEIL MUNICIPAL

Où cet exposé,
Après en avoir délibéré,
POUR A l'unanimité,

- **ADOPTE** la présente délibération



AFFAIRES DIVERSES

1/ Projet OAP du Poteau : M. Le Maire présente le projet au conseil et l'invite à venir voir les plans.

2/ Mlle GUICHARD – location du terrain ex-maison de la nature :

- **Vu avec la préfecture (DDPP)** qui a précisé que c'était un bail privé. Mais a fait quelques remarques à ajouter dans le contrat.
- **Vu avec la banque des territoires** le 25 octobre qui hésite entre un bail rural (échéance de 9 ans minimum et à faire avec un notaire) et un bail civil (minimum 3 ans) : Un bail rural si Mlle GUICHARD fait son activité dans ce terrain. Mais son activité principale est au Luc. Aux Mayons, ce ne sont que des chevaux en fin de vie (retraite) ou des juments allaitantes leurs petits.
- **M. Georges GARNIER** a donc demandé à Me MARCHESINI ce jour, le 06 novembre
- **Revoir le montant du loyer**

3/ Communauté de Communes Cœur du Var : M. le Maire va voir avec le Président pour une aide potentiel concernant l'affaire RAZEL BEC

4/ Epicerie communale : Mme DESETTRE a bénéficié de l'octroi des financements par Initiative Var et sa banque pour l'ouverture de l'épicerie. M. VILLENEUVE est dans l'attente du numéro de SIRET de Mme DESETTRE pour compléter le dossier de demande de subvention auprès de l'ANCT vis-à-vis des travaux à entreprendre. Le SIRET est en cours. Un vote a été fait par le conseil : Pour à la majorité – Abstention : M. Georges GARNIER. M. Georges GARNIER s'abstient car la possibilité que le louable projet de la municipalité se heurte à la réalisation plus rapide du projet privé n'est pas nulle.

5/ Comité des fêtes « Les Mayons en fête » : La présidente, Mme LONJON Valérie, démissionne de ses fonctions à la fin de l'année. Elle propose de faire une Assemblée Générale pour l'élection du nouveau bureau et membres de l'association avec présentation du rapport moral et du rapport financier.

6/ Accès handicapés : Relevé et travaux en cours

7/ Zone d'énergie renouvelable : Il faut définir les zones et les faire valider au Conseil Municipal avant la fin de l'année (env. 4). Puis une réunion d'information à la population au mois de janvier.

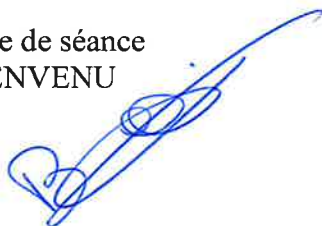
8/ AMR : M. Georges GARNIER fait un bref compte-rendu de la réunion de l'AMR du samedi 04.11.2023

9/ Formation obligatoire aux premiers secours : Il est rappelé qu'une formation aux premiers secours pour les agents devait avoir lieu le samedi 09 septembre 2023 de 09h00 à 17h00, mais à la demande de quelques agents, la formation a été annulée. Une prochaine formation sera programmée en début d'année 2024.

Fermeture de la séance à 19h11

Fait à Les Mayons, le 08 novembre 2023,

Le secrétaire de séance
Audrey BIENVENU



Le Maire,
Michel MONDANI



